

Slide 1

Formation sur le suivi-évaluation des projets de sécurité alimentaire relevant du Bureau de l'alimentation pour la paix (FFP)

Exigences du FFP en matière de suivi-évaluation et de présentation de rapports

26 Septembre – 4 Octobre, 2016
Ouagadougou, Burkina Faso

Food and Nutrition Technical Assistance III Project (FANTA)
FHI 360 1825 Connecticut Ave., NW Washington, DC 20009
Tel: 202-884-8000 Fax: 202-884-8432 Email: fantamail@fhi360.org Website: www.fantaproject.org

FANTA III  

Slide 2

Objectifs de la présentation

À la fin de la présentation, les participants auront :

1. partagé leurs réflexions sur les avantages du suivi-évaluation ;
2. passé en revue les exigences du FFP en matière de suivi-évaluation et de présentation de rapports et cerné celles qui risquent de leur poser le plus de difficultés.

FANTA III 2

Slide 3

Activité 1 : Partagez vos réflexions

Qui tirera profit
de votre travail de suivi-évaluation ?

Comment et pourquoi ?

FANTA III

Slide 4

Objectif de la présentation

Objectif de la présentation

Passer en revue les exigences du FFP en matière de suivi-évaluation et de présentation de rapports tout au long du cycle de vie d'un projet



FANTA III

Slide 5



Slide 6

Exigences pour l'étape de démarrage

Exigence n° 1 : Théorie du changement

1. Le projet repose sur une théorie du changement.
2. Les systèmes de suivi-évaluation (le cadre logique et l'IPPT) reposent également sur elle.
3. Elle devrait toucher à des domaines techniques intimement reliés (genre, environnement, participation communautaire).

FANTA III

Slide 7

Exigences pour l'étape de démarrage

Exigence n° 1 : Théorie du changement

Le diagramme :

1. illustre les relations de cause à effet entre les extrants, les résultats, les conditions initiales et le but du projet
2. montre les résultats et les conditions initiales qui sont hors de la portée du projet mais qui sont nécessaires à sa réussite
3. donne des détails sur les relations de cause à effet entre les composantes du projet
4. comprend les hypothèses et les raisonnements sur lesquels le projet repose
5. Au besoin, employez plusieurs diagrammes.

FANTA III

Slide 8

Exigences pour l'étape de démarrage

Exigence n° 1 : Théorie du changement

Le résumé narratif :

1. complète le diagramme, sans le répéter
2. décrit les hypothèses en détail
3. aide à justifier certaines décisions
4. décrit comment les conditions préalables/les résultats qui sont hors de la portée du projet se réaliseront

FANTA III

Slide 9

Exigences pour l'étape de démarrage

Exigence n° 2 : Cadre logique

- Un cadre logique est une matrice qui résume la théorie du changement et qui est axée sur les résultats du projet.
- Il montre : ce que le programme compte faire ; comment il compte le faire ; les hypothèses ; la façon dont les extrants et les résultats seront suivis et évalués.
- Niveaux du cadre logique : but, objectif(s), sous-objectifs, résultats intermédiaires, extrants. Tous doivent être formulés sous forme de résultats.
- Tous les éléments du cadre logique doivent être mesurables et liés au contexte.

FANTA III

Slide 10

Exigences pour l'étape de démarrage

Exigence n° 2 : Cadre logique

	Résumé narratif	Indicateurs (avec cibles)	Sources de données	Hypothèses
But				
Objectif du projet				
Sous-objectif				
Résultat intermédiaire				
Extrant				

FANTA III

Slide 11

Exigences pour l'étape de démarrage

Exigence n° 3 : Tableau de suivi des indicateurs de performance (IPTT)

L'IPTT doit comprendre tous les indicateurs qui serviront au suivi :

- tous les indicateurs « requis » et « requis s'ils sont applicables » qui sont exigés par le FFP
- les indicateurs de mission et les indicateurs F
- les indicateurs environnementaux
- les indicateurs relatifs à tous les niveaux du cadre logique
- les niveaux de ventilation des données et les cibles pour chaque indicateur.

FANTA III

Slide 12

Exigences pour l'étape de démarrage

Exigence n° 3 : Tableau de suivi des indicateurs de performance (IPTT)

Dans l'IPTT soumis au début du projet :

- Inscrivez les cibles de l'étude de référence/de l'évaluation finale en termes de variation en points de pourcentage. Une fois l'étude de référence achevée, vous les remplacerez par les valeurs réelles constatées.
- Les cibles d'indicateurs de suivi annuel doivent être des valeurs réelles.
- Pour les indicateurs de suivi annuel, donnez les valeurs de référence, constatées avant le début du projet.

FANTA III

Slide 13

Exigences pour l'étape de démarrage

Exigence n° 4 : Participation à la formation sur le suivi-évaluation des projets FFP

Les ONG ^{PTT} ~~devraient~~ ^{PV (2)2} participer à la formation sur le suivi-évaluation des projets de sécurité alimentaire relevant du FFP.

- Mali: September 26 - October 4, 2016 à Ouagadougou, Burkina Faso

Les formations se composent de deux journées d'initiation suivies d'ateliers d'assistance technique destinés aux bénéficiaires.

FANTA III

Slide 14

Exigences pour l'étape de démarrage

Exigence n° 4 : Soumission de documents à l'issue de cette formation

Après la formation, vous devrez soumettre au FFP l'IPTT et la version révisée du cadre logique et de la théorie du changement

- Soumettez l'IPTT initial (servez-vous du gabarit d'IPTT du FFP)
- Soumettez la version révisée du cadre logique et de la théorie du changement

FANTA III

Slide 15

Exigences pour l'étape de démarrage

Exigence n° 5 : Plan de suivi-évaluation

- Théorie du changement
- Cadre logique
- Tableau de suivi des indicateurs de performance (IPTT)
- Fiches de référence des indicateurs de performances (PIRS)
- Plan de suivi annuel : stratégie de suivi annuel ; plan de gestion, de diffusion, d'utilisation des données et d'assurance qualité ; plan de dotation des activités de suivi-évaluation et de développement de la capacité
- Plan d'évaluation : plan de l'étude de référence ; plan de l'évaluation de mi-parcours ; plan de l'évaluation finale

FANTA III

Slide 16

Exigences pour l'étape de démarrage

Exigence n° 5 : Plan de suivi-évaluation

Vous devrez soumettre votre plan complet de suivi-évaluation 60 jours après la formation du FFP sur le suivi-évaluation.

FANTA III

Slide 17

Exigences pour l'étape de démarrage

Exigence n° 6 : Étude de référence

Politique d'évaluation de l'USAID, parue en janvier 2011 :

- Elle vise à aider l'USAID à tirer des enseignements plus systématiques de ses activités et à renforcer la responsabilisation.
- Les « grands » projets et les projets « pilotes/novateurs » (de toutes tailles) devront faire l'objet d'évaluations externes.
- Les projets reposant sur une théorie du changement éprouvée devraient faire l'objet d'évaluations de performance, alors que les projets pilotes/novateurs devraient faire l'objet d'évaluations d'impact (si ces dernières sont réalisables).

FANTA III

Slide 18

Exigences pour l'étape de démarrage

Exigence n° 6 : Étude de référence

Politique d'évaluation de l'USAID, parue en janvier 2011 (suite) :

- La plupart des évaluations seront externes (par une entreprise tierce ou un bénéficiaire géré par l'USAID et non par les partenaires responsables de la mise en œuvre du projet).
- Le choix entre une évaluation d'impact ou de performance est à la discrétion de l'unité opérationnelle du FFP.
- Pour le moment, il est prévu que la plupart des projets de sécurité alimentaire du FFP feront l'objet d'évaluations de performance (et non d'évaluations d'impact).

FANTA III

Slide 19

Exigences pour l'étape de démarrage

Exigence n° 6 : Étude de référence

Une entreprise tierce réalisera l'enquête de référence (et non l'ONG).

- Cette étude quantitative doit employer une enquête fondée sur la population menée auprès des ménages (un modèle simple comprenant la prise de mesures avant et après le programme suffit).
- L'enquête de référence doit pouvoir être comparée à l'enquête d'évaluation finale.
- Elle doit contenir des données servant aux indicateurs d'impact et certains indicateurs de résultats de l'IPTT, dont les indicateurs du FFP relatifs au genre.

FANTA III

Slide 20

Exigences pour l'étape de démarrage

Exigence n° 6 : Étude de référence

Une entreprise tierce réalisera l'enquête de référence (et non l'ONG).

- L'étude devra être achevée au cours de la première année de mise en œuvre, le plus tôt possible (et de préférence au cours de la « saison de soudure »).
- Les rapports de référence fourniront des résultats par ONG et par secteur de mise en œuvre de programmes du FFP.
- Les ensembles de données doivent être remis afin de répondre aux exigences du gouvernement des États-Unis en matière d'ouverture des données (*open data*).

FANTA III

Slide 21

Exigences pour l'étape de démarrage

Exigence n° 6 : Étude de référence

Une entreprise tierce réalisera l'enquête de référence (et non l'ONG).

- Les programmes peuvent être mis en œuvre avant la fin de la collecte des données de référence.

FANTA III

Slide 22

Exigences pour l'étape de démarrage

Exigence n° 6 : Formation sur la planification de l'étude de référence

Les ONG doivent participer à la formation sur le suivi - évaluation :

- Mali: 23-25 Fevrier, 2016 (a eu lieu au Dakar, Senegal)

FANTA III

Slide 23

Exigences pour l'étape de démarrage

Exigence n° 6 : Résultats visés par la formation

L'entreprise tierce qui réalisera l'enquête de référence recueillera des informations pour :

- rendre opérationnel le modèle de l'enquête
- adapter le questionnaire au contexte local
- éclaircir l'étude qualitative, dans son élaboration comme dans son contenu
- préciser les considérations logistiques du travail qui sera réalisé sur le terrain

FANTA III

Slide 24

Exigences annuelles

The diagram consists of four overlapping boxes arranged in a 2x2 grid. The top-left box is light grey and contains the text 'Exigences pour l'étape de démarrage'. The top-right box is yellow and contains the text 'Exigences annuelles'. The bottom-left box is light grey and contains the text 'Exigences de mi-parcours'. The bottom-right box is light grey and contains the text 'Exigences de fin de programme'.

FANTA III

Slide 25

Exigences annuelles

Exigence n° 7 : Rapport annuel sur les résultats

Soumettre un rapport annuel sur les résultats (*Annual Results Report [ARR]*) en phase avec l'exercice financier des États-Unis (du 1^{er} octobre au 30 septembre) pour le 1^{er} lundi de novembre

```
graph LR; A[Partie narrative de l'ARR] --- B[Rapport annuel sur les résultats (ARR)]; C[Pièces jointes au FFPMIS] --- B; D[Saisie de données dans le FFPMIS] --- B;
```

FANTA III

Slide 26

Exigences annuelles

Rapport annuel sur les résultats (suite)

1. La partie narrative de l'ARR doit comprendre (en 20 pages au plus) :

- les activités et les résultats annuels des projets de sécurité alimentaire
- les leçons tirées

FANTA III

Slide 27

Exigences annuelles

Rapport annuel sur les résultats (suite)

2. Pièces jointes au FFPMIS :

- Réussites
- Tableau de suivi des indicateurs de performance (IPTT)
- Descriptions des sources de données de l'IPTT
- Plan de mise en œuvre détaillée (DIP)
- Tableau de suivi des secteurs techniques
- Rapports sur la conception et la performance du programme
- Documents additionnels

FANTA III

Slide 28

Exigences annuelles

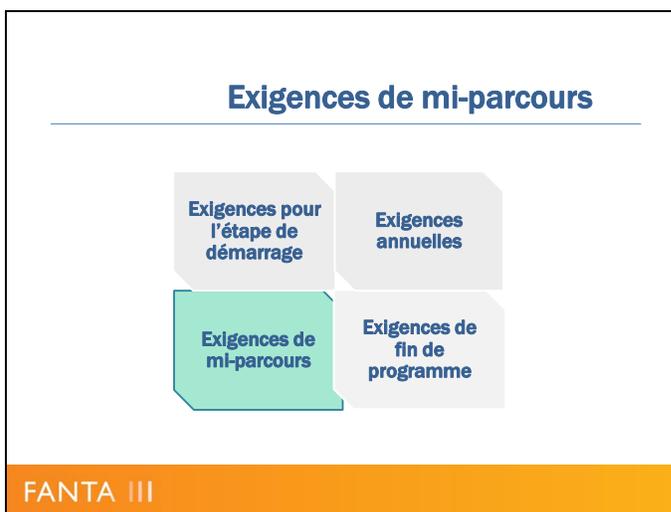
Rapport annuel sur les résultats (suite)

3. Saisie de données dans le FFPMIS

- Tableaux de suivi des bénéficiaires et des ressources
- Tableaux de données relatives à la monétisation et au recouvrement des coûts
- Questionnaire standardisé sur la performance annuelle

FANTA III

Slide 29



Slide 30

Exigences de mi-parcours

Exigence n° 8 (ONG) : Évaluation de mi-parcours (*Mid-term Evaluation [MTE]*)

Raisons d'effectuer une MTE :

- Elle permet de savoir si le projet se déroule selon les plans établis et s'il atteint les cibles fixées.
- Elle aide à convaincre les bénéficiaires du bien-fondé des méthodes du projet.
- Elle met en évidence les signes du changement apporté par les activités du projet.
- Elle valide la pertinence de la théorie du changement.

FANTA III

Slide 31

Exigences de mi-parcours

Exigence n° 8 (ONG) : Évaluation de mi-parcours (Mid-term Evaluation [MTE])

Méthodologie :

- On encourage des évaluations qualitatives réalisées dans le cadre d'un processus participatif.
- Elle comprend l'évaluation des processus.
- Les enquêtes à grande échelle ne sont pas recommandées (p. ex., enquêtes menées auprès de la population similaires à celles de l'étude de référence ou de l'évaluation finale).
- Elle ne doit pas forcément comprendre une composante quantitative ; on encourage l'analyse des données du projet et de données secondaires ainsi que des enquêtes à petite échelle.

FANTA III

Slide 32

Exigences de mi-parcours

Évaluation de mi-parcours (suite)

Personnel :

- Le chef d'équipe doit être externe au projet.
- L'équipe de la MTE doit comprendre des membres versés dans tous les domaines techniques et au fait des différents enjeux touchés par le projet.
- Aucun membre de l'équipe de la MTE ne devrait avoir été auparavant responsable de la conception ou de la mise en œuvre du projet en cours d'évaluation.

FANTA III

Slide 33

Exigences de mi-parcours

Évaluation de mi-parcours (suite)

Processus :

- approbation de l'échéancier dans les 15 mois suivant l'octroi de la subvention
- soumission aux fins d'approbation du SOW dans les 18 mois suivant l'octroi de la subvention
- soumission du rapport final dans les 36 mois suivant l'octroi de la subvention
- téléversement du rapport final sur FPMIS et soumissions des données DEC à AOR dans les 30 jours suivant l'approbation du rapport final
- soumission du plan de suivi à AOR/Mission de l'USAID aux fins d'approbation dans les 45 jours suivant l'approbation du rapport final par le FFP

FANTA III

Slide 34

Exigences de fin de programme

Exigences pour l'étape de démarrage

Exigences annuelles

Exigences de mi-parcours

Exigences de fin de programme

FANTA III

Slide 35

Exigences de fin de programme

Exigence n° 9 : Évaluation finale

Le FFP indiquera s'il s'occupera de l'évaluation finale ou si le bénéficiaire devra s'en charger.

- Cette étude quantitative doit employer une enquête fondée sur la population menée auprès des ménages (un modèle simple comprenant la prise de mesures avant et après le programme suffit). L'évaluation finale peut également comprendre des éléments qualitatifs.
- L'étude d'évaluation finale doit pouvoir être comparée à l'enquête de référence. Il faut donc :
 - employer les mêmes indicateurs d'impact et de résultats et les mêmes questionnaires
 - réaliser les enquêtes à la même époque de l'année (même si l'étude de référence n'a pas eu lieu pendant la saison de soudure)
- La plupart des études finales seront des évaluations de performance (prises de mesures avant et après le programme).

FANTA III

Slide 36

Ressources

Ressources

FFP Request for Applications (Appel de propositions au FFP)
<http://www.usaid.gov/what-we-do/agriculture-and-food-security/food-assistance/programs/development-programs>

FFP ARR Guidance (Guide relatif au rapport annuel sur les résultats)
<http://www.usaid.gov/what-we-do/agriculture-and-food-security/food-assistance/guidance/implementation-and-reporting>

New USAID Evaluation Policy (Nouvelle politique d'évaluation de l'USAID) <http://www.usaid.gov/evaluation/>

FFPMIS <http://www.fsnnetwork.org/food-peace-management-information-system-ffpmis-resources>

FANTA III

Slide 37



Cette présentation a été rendue possible grâce au généreux soutien du peuple américain par le biais du soutien des organismes et des services suivants : *Office of Health, Infectious Diseases and Nutrition; Bureau for Global Health ; Office of Food for Peace; Bureau for Democracy, Conflict and Humanitarian Assistance; United States Agency for International Development (USAID)*, dans le cadre de l'entente coopérative n° AID-OAA-A-12-00005, par l'intermédiaire de FANTA, une entité gérée par FHI 360. Le contenu de cette présentation relève de la seule responsabilité de FHI 360 et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'USAID ou du gouvernement des États-Unis.

FANTA III
